

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Subvention annuelle de fonctionnement à l'association Energie Solidaire ES13
exercice 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Créée le 27 décembre 1995, Entraide Solidarité 13 désormais renommée Energie Solidaire 13, agit dans le but de développer dans le département des Bouches-du-Rhône toutes formes d'actions de solidarité, d'animation et de loisirs, mais également de proposer des prestations nouvelles en faveur des retraités et des personnes âgées de plus de 55 ans, ainsi que de toutes personnes en difficulté matérielle, sociale ou morale. Depuis 2003, l'association a été désignée, dans le cadre d'une convention avec la collectivité, gestionnaire des espaces seniors.

Elle regroupe :

- 284 clubs, 10 clubs-espaces et 10 espaces seniors,
- 44 250 adhérents en 2018 (46 944 en 2017),
- 60 salariés.

Toutes les activités, traditionnelles ou nouvelles, proposées au cours de l'année 2018, ont rencontré selon l'association un vif succès auprès des adhérents.

L'association souhaite conforter et développer les activités existantes mais également proposer des prestations nouvelles afin d'en faire bénéficier tous ses adhérents et d'ouvrir la structure à une nouvelle population sur les segments 55-65 ans et 65-75 ans, grâce à la subvention du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Les actions d'Energie Solidaire 13 se concentrent sur les points suivants :

1. Les animations clubs espaces et les interclubs

En 2019, seront reconduites l'ensemble des animations proposées aux clubs-espaces telles que : les traditionnelles fêtes des bénévoles (véritables ambassadeurs de l'ES13), des journées cabarets spectacles, des journées et soirées hippodrome avec feu d'artifice, des journées bowling, des journées carnaval, des concours de contrée, des concours de boules, des repas clubs, des spectacles café-théâtre, des journées repas, des journées casino, etc.

Au cours de l'été 2019, un programme d'animation estivale sera mis en place pour les retraités du département qui ne partent pas en vacances, mais aussi pour pallier la fermeture des clubs en proposant des animations aux plus anciens.

2. Les espaces seniors

L'action engagée depuis quatorze ans dans les espaces seniors continuera à se développer grâce aux ateliers proposés depuis l'origine (informatique, gymnastique, langues vivantes,...), mais aussi par la mise en place d'ateliers innovants. Nombre d'ateliers seront pérennisés - l'art floral, photo, généalogie, sophrologie, yoga, country, zumba, café littéraire, atelier mémoire par l'écriture et mosaïque - d'autres seront proposés à la demande (karaoké, visites culturelles, ...).

Suite au succès du premier « café santé » lancé fin 2017, plusieurs animations du même type abordant diverses thématiques santé seront proposées tout au long de l'année 2019.

3. Voyages et randonnées

Le service voyages agréé de l'association permet de faire bénéficier les adhérents de prix négociés et de destinations adaptées. Le partenariat mis en place en 2010 avec l'ANCV (Agence nationale des chèques-vacances) sera renouvelé confirmant ainsi la vocation sociale de l'association en faveur des seniors aux revenus modestes.

L'ES 13 proposera en 2019 : 11 séjours en France, 14 voyages en Europe, 4 grands voyages et 2 croisières.

Enfin, un large programme de randonnées à la journée sera proposé aux adhérents afin d'offrir une activité physique permettant de lier bien-être, environnement et découverte du patrimoine du département. La section randonnées se propose d'organiser deux à trois randonnées par mois en fonction de différents niveaux de difficultés, afin de toucher le plus grand nombre de seniors.

4. Événementiel

En 2019, comme tous les ans, seront reconduits les spectacles à la carte, la billetterie pour les théâtres, musées, expositions, afin de rendre accessible la culture à tous.

Le pôle culturel, créé au sein d'Energie Solidaire 13 depuis plusieurs années, a permis la mise en place d'un Pass-culture, d'une billetterie et de tisser des partenariats avec différentes institutions.

Le Pass-culture permet à ses adhérents de bénéficier de tarifs préférentiels et d'un service spécifique donnant accès à tous les lieux culturels du département des Bouches-du-Rhône : théâtres, musées, expositions, cinémas et places de concert.

Pour la troisième année, un Pass-musées sera proposé en partenariat avec les musées de la ville de Marseille donnant un accès illimité à chaque exposition. De même, un partenariat sera poursuivi avec la SAFIM (Foire internationale de Marseille), le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence et le Festival de piano de La Roque d'Anthéron.

5. Le Domaine de l'Etang des Aulnes

Par convention en date du 14 février 2011, le Conseil départemental a mis le domaine de l'étang des Aulnes à disposition de l'association 5 jours par semaine.

L'action culturelle y sera privilégiée, notamment, par des expositions de tableaux, sculptures, peintures... Ce lieu accueillera plus de 500 adhérents à l'occasion de la Fête de la musique 2019.

Des journées dédiées à la nature seront proposées aux adhérents. De même, un partenariat sera tissé avec l'écomusée de la Crau dans le but de faire connaître ce patrimoine exceptionnel. Le théâtre du domaine sera également mis en valeur auprès de ce public par des actions sociales communes intergénérationnelles.

6. Développement et partenariat

En 2019, l'association continuera de développer ses offres d'activités au sein des différentes structures clubs-espaces à Marseille et dans tout le département. Deux disciplines seront toutefois prioritaires : le multimédia et la danse. Des sessions de formation pour l'utilisation du smartphone et pour une meilleure connaissance et maîtrise des sites administratifs sont prévues dans différents lieux de Marseille et du département. De même, l'association prévoit l'ouverture en janvier d'une guinguette en plein centre ville de Marseille.

Cette année, l'ES13 va signer une convention de partenariat avec Provence Tourisme qui est maître d'œuvre pour l'organisation de l'Année de la gastronomie en Provence (MPG 2019).

Cette convention permettra d'organiser tout au long de l'année diverses animations autour des plaisirs de la table (pique-nique insolites, concours de cuisine, cours de cuisine avec des chefs de renom,...) et devrait permettre de produire un livre de cuisine avec les recettes des adhérents.

Le partenariat avec la CARSAT SUD/EST est renouvelé pour permettre la mise en place d'ateliers prévention santé dans tout le département. Depuis janvier 2018, un partenariat avec le SMUC permet d'offrir aux seniors des cours de marche nordique et l'accès aux cours du pôle sport santé du SMUC. En février 2018, un partenariat a été signé avec le club de football de l'Olympique de Marseille pour offrir des tarifs privilégiés aux adhérents pour tous les matchs joués à domicile. Enfin, des partenariats avec des grandes enseignes du tourisme comme Belambra, Vacances bleues, Vacances Pour Tous seront développés.

Compte tenu du développement de ses activités, l'association Energie Solidaire ES13 sollicite une subvention annuelle de fonctionnement général de 5 000 000 € pour l'année 2019 pour un budget global de fonctionnement de 12 330 610 € afin de couvrir les activités de l'association notamment la vie de ses clubs, la gestion des espaces seniors et celle du domaine départemental.

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 650 000 € pourrait être allouée à l'association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL